

7^e Journée scientifique REALITER
« Multilinguisme et pratiques terminologiques »
Québec, 1^{er} juin 2011

Du bilingue au multilingue : une évolution naturelle

Elisa Paoletti et Carolina Herrera
Direction de la normalisation terminologique (DNT)

Introduction

Notre exposé s'intitule « **Du bilingue au multilingue : une évolution naturelle** ». Notre objectif est de vous faire connaître le travail terminologique multilingue accompli au sein de notre organisation.

Depuis sa création en 1934, le Bureau de la traduction a comme mandat d'appuyer le gouvernement du Canada dans les efforts qu'il déploie pour servir et informer les Canadiennes et les Canadiens en français et en anglais, les deux langues officielles du pays.

Pour s'acquitter de son mandat, le Bureau de la traduction :

- fournit des produits et des services de traduction, d'interprétation et de terminologie au Parlement, aux tribunaux et aux ministères et organismes fédéraux, et ce, dans les deux langues officielles, en langues visuelles ainsi que dans d'autres langues;
- fournit ces services, sur demande, à d'autres administrations publiques du Canada et à des organismes internationaux;

et, l'aspect le plus pertinent pour nous,

- normalise la terminologie utilisée au gouvernement fédéral.

Ce dernier objectif s'inscrit dans la mission de la Direction de la normalisation terminologique (DNT) et de ses divisions. Pour notre part, nous travaillons à la Division des sciences humaines (DSH), chargée de traiter et de normaliser la terminologie dans divers domaines, tels que le droit, les relations internationales, l'économie, l'éducation, les sports et la toponymie.

L'équipe de terminologie multilingue existe depuis 1997. Elle a comme mandat d'actualiser et d'enrichir le contenu espagnol et portugais de *TERMIUM*[®], la banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada.

Bien que l'équipe multilingue fasse partie de la DSH, nous travaillons dans tous les domaines, y compris les domaines scientifiques et techniques. L'équipe compte actuellement quatre

terminologues : un chef d'équipe, deux terminologues hispanophones (originaires de l'Argentine et du Mexique) et une terminologue lusophone (du Brésil).

Démarche – Projets d'enrichissement

Les terminologues de l'équipe multilingue, de concert avec les traducteurs du service de traduction Langues des Amériques, déterminent les domaines prioritaires pour l'enrichissement de *TERMIUM*[®] en espagnol et en portugais. Ces domaines servent à orienter le choix des recherches thématiques, tant pour les projets internes gérés par l'équipe multilingue que pour les projets menés avec des partenaires externes. La liste des domaines prioritaires est établie en fonction de la demande en traduction, des grands sujets d'actualité et du contenu de *TERMIUM*^{®1}.

Nos projets terminologiques peuvent être proposés par des collègues de la DNT, par des collaborateurs des Amériques, de l'Espagne ou du Portugal, ainsi que par des clients du Bureau, comme le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) et la Monnaie royale canadienne. Nous avons également reçu des demandes spéciales de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada et de la Chambre des communes. De plus, les projets peuvent être inspirés d'ensembles de fiches bilingues de *TERMIUM*[®] traitant un sous-domaine prioritaire ou d'une publication en langues officielles.

Les données terminologiques bilingues et multilingues sont versées dans *TERMIUM*[®] par l'intermédiaire d'un logiciel développé à l'interne (*TERMIUM VI*). Nos données sont aussi accessibles sous forme de lexiques trilingues et quadrilingues (par exemple Zone de libre-échange des Amériques, Forum interparlementaire des Amériques, Monnaie royale canadienne). Nos recherches thématiques font également l'objet d'articles dans la chronique *El Rincón Español de L'Actualité langagière*, la revue professionnelle du Bureau de la traduction. Depuis octobre 2009, toutes ces données sont diffusées gratuitement sur le Portail linguistique du Canada.

Démarche – Répartition des responsabilités

Le travail terminologique de la DNT s'oriente selon notre guide de rédaction, notre « bible » méthodologique : le *Guide TERMIUM*[®]. L'alimentation de la banque comporte quatre transactions principales : création, modification, désactivation et correction. Une des tâches principales de l'équipe multilingue est de modifier les fiches en ajoutant de nouveaux modules linguistiques ou en améliorant le contenu existant en espagnol et en portugais. L'équipe multilingue est le point central de coordination des travaux en espagnol et en portugais et elle doit être notifiée si une fiche qui contient des modules en espagnol ou en portugais a été modifiée ou annulée par des collègues de langues officielles.

¹ Guide *TERMIUM*[®], éd. 2009, p. A-6.

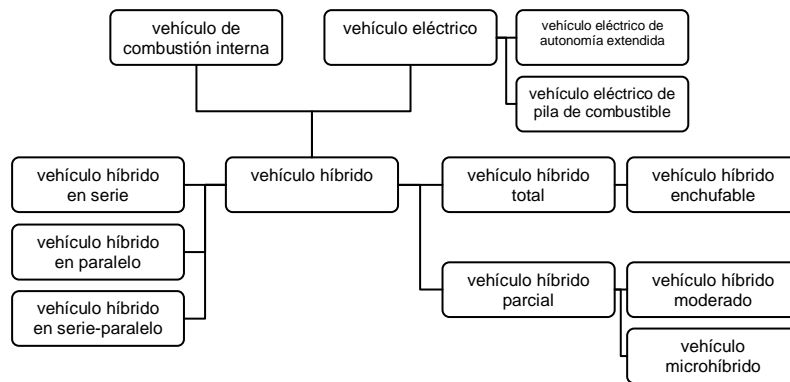
Les terminologues travaillant en langues officielles versent périodiquement de nouvelles notions propres au domaine dont ils sont responsables. Si nous prévoyons travailler dans un domaine particulier, nous devons informer le responsable du domaine en langues officielles. Par exemple, si nous trouvons des notions manquantes ou des nouveautés, nous créons une fiche et soumettons le cas au responsable de domaine. Un exemple récent est celui des types de réseaux sociaux. Dans le cadre de son projet, le terminologue responsable du domaine Internet avait créé des fiches pour plusieurs types de réseaux sociaux : réseau social d'entreprise, réseau social de consommateurs, réseau social personnel, etc. Parallèlement, Elisa Paoletti a trouvé un type de réseau social qui n'avait pas été répertorié, à savoir « réseau social professionnel ». Elle a donc créé une fiche trilingue anglais-français-espagnol, puis a informé le responsable du domaine pour qu'il vérifie le contenu en langues officielles.

Méthodologie – Réseaux notionnels

Lorsque nous entamons des projets de recherche thématique, nous appuyons notre travail sur la méthode des réseaux notionnels. Après avoir épluché la documentation, nous établissons une relation hiérarchique entre le domaine et les diverses notions qui le composent. Cette façon de faire comporte plusieurs avantages, comme :

- l'attribution cohérente de domaines sur les fiches;
- l'identification de traits sémantiques distinctifs (ce qui nous aide à différencier des notions très proches et, donc, à éviter des confusions);
- l'établissement d'équivalences;
- l'ajout d'information sur les fiches (ce qui sert à différencier des notions apparentées, par exemple quand on ajoute des observations);
- la gestion du contenu de la banque.

De plus, l'établissement de réseaux notionnels s'avère une méthode efficace pour trouver le bon mot d'ancrage d'une définition. Pour illustrer cet aspect, nous allons nous servir du réseau notionnel des véhicules hybrides, établi pour orienter la recherche thématique en espagnol que nous avons menée dans ce domaine.



La figure ci-dessus présente les différentes notions découlant de « véhicule hybride » et les deux grands classements de ces véhicules : à gauche, selon la configuration du moteur; à droite, selon le degré d'hybridation.

Le fruit de notre recherche se trouve sur les différentes fiches de *TERMIUM*[®], qui contiennent des contextes ou des observations pour illustrer les relations entre les notions apparentées.

Par exemple, sur la fiche « véhicule hybride à configuration en parallèle », l'observation en espagnol explique la relation entre les notions apparentées, c'est-à-dire le fait que les véhicules hybrides sont classés, selon la configuration du moteur, en trois catégories : véhicules hybrides à configuration en série, véhicules hybrides à configuration en parallèle et véhicules hybrides à dérivation de puissance.

Méthodologie – Relations d'équivalence

Pour ce qui est des relations d'équivalence, nous sommes conscientes que les langues découpent parfois la réalité de manières différentes. Si établir des équivalences entre deux langues peut s'avérer complexe, imaginez le défi qui se pose avec trois ou quatre langues.

Pour illustrer cet aspect, nous ferons appel au domaine des réfugiés. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés définit « expulsion » comme le « droit pour un État de renvoyer par la force un étranger hors de son territoire² ». L'équivalence entre l'anglais, le français et l'espagnol ne présente pas de problèmes dans ce cas (*expulsion/ expulsion/ expulsión*). Cependant, ça se complique quand nous devons fournir des équivalents en espagnol pour rendre les notions de *removal* (anglais)/*renvoi* (français) et *deportation* (anglais)/*expulsion*

² UNCHR's International Thesaurus of Refugee Terminology, http://www.refugeethesaurus.org/hms/refugee_obj.php?type=terms&id=3704.

(français), qui se trouvent dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* du Canada. Après avoir analysé la *Loi*, nous avons conclu que le renvoi (*expulsión* en espagnol) est la conséquence de l'expulsion en français (action qui se traduit *deportación* en espagnol).

Dans *TERMIUM*[®], on trouve les paramètres **Générique** et **Spécifique** pour signaler des nuances entre les notions quand le sens d'une notion est plus large dans une langue que dans l'autre. Par exemple, dans le domaine du monnayage, les notions de « denomination » en anglais et de « coupure » en français présentent cette particularité; « denomination » est utilisée pour les billets de banque et pour l'argent métallique, tandis que « coupure » s'utilise uniquement pour les billets de banque. En espagnol, par contre, le terme « denominación » est employé dans les deux cas. Nous avons dû ajouter le paramètre Générique (GEN) en anglais et en espagnol et le paramètre Spécifique (SPÉC) en français. Ceci pose un défi pour l'évolution de notre banque vers une banque multilingue. Ces paramètres ont été créés pour faire ressortir les nuances de sens entre deux langues. L'ajout d'autres langues représente un défi, auquel nous cherchons des solutions.

Méthodologie – Néologie

Les terminologues de l'équipe multilingue se heurtent à l'absence de termes en espagnol pour désigner de nouvelles technologies développées au Canada. Dans le domaine du monnayage, la Monnaie royale canadienne a élaboré une nouvelle technologie pour le placage des pièces de monnaie : la technologie de placage multicouche. Dans le cadre de notre recherche, nous avons dû trouver des désignations en espagnol et en portugais pour plusieurs termes dans ce domaine de pointe. Nous avons donc étudié la terminologie de domaines connexes, comme la métallurgie et la numismatique, pour pouvoir trouver des équivalents appropriés. Ainsi, pour le terme « multilayer coin » (anglais) / « pièce multicouche » (français), nous avons proposé les équivalents « moneda multicapa » en espagnol et « moeda multicamada » en portugais.

En ce qui concerne le terme anglais « Specimen Set » et son équivalent français « Ensemble spécimen », nous avons voulu proposer un terme plus descriptif pour différencier leur équivalent espagnol « espécimen », utilisé pour désigner un échantillon. Nous avons, par conséquent, proposé comme solution le terme « Colección brillante-estriada », terme qui évoque plutôt les caractéristiques physiques de ce type de pièce de collection.

Méthodologie – Variantes latino-américaines et européennes

Comme vous le savez, la langue espagnole compte plusieurs variantes. Pour aider l'utilisateur à s'y retrouver dans une fiche terminologique, l'emploi de paramètres géographiques (ou *marques toplectales*, selon la terminologie utilisée au sein du Réseau panlatin de terminologie) est conseillé. La désignation des paramètres géographiques s'est avérée particulièrement utile pour Carolina Herrera, qui a récemment participé à un projet de terminologie multilingue dans le domaine de la sécurité sociale et de l'assurance-emploi.

Au Canada, le ministère des Ressources humaines et du Développement de compétences administre les programmes fédéraux de prestations de retraite : le Programme de sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada.

Au cours des dernières années, le pays a signé des accords internationaux en matière de sécurité sociale avec plusieurs pays, dont le Chili, l'Espagne, le Mexique et l'Uruguay. Les libellés de ces accords ont été traduits vers l'espagnol par les organismes responsables de l'assurance-emploi de chaque pays signataire. Nous avons constaté que les équivalents ont été tirés de divers systèmes, selon le pays. Une même notion pouvait donc avoir quatre désignations différentes en espagnol. Nous devons consigner cette variation dialectale dans les fiches terminologiques à l'aide des paramètres géographiques pour aider les traducteurs à mieux adapter leurs textes.

Le premier exemple est celui des termes « common law spouse » en anglais et « conjoint de fait » en français. Chaque pays a employé un équivalent différent pour rendre cette notion en espagnol : *pareja de hecho* (Espagne); *cónyuge en unión de convivencia consensual* (Mexique); *cónyuge de hecho* (Uruguay).

Le même phénomène de variation dialectale s'est produit avec les termes « contributor » en anglais et « cotisant » en français. Nous avons pris la décision d'ajouter le paramètre géographique (ou marque topolectale) correspondant à chaque pays : *imponente* (Chili), *contribuyente* (Espagne), *asegurado* (Mexique), *cotizante* (Uruguay).

Méthodologie – Normalisation de la terminologie canadienne

Les traducteurs du service Langues des Amériques du Bureau de la traduction sont chargés de créer et d'uniformiser, au besoin, les appellations espagnoles et portugaises relatives à la fonction publique canadienne. Ces appellations portent le paramètre CORRECT sur les fiches terminologiques. Le paramètre NON OFFICIEL n'est pas ajouté dans ces cas³.

De leur côté, les terminologues de l'équipe multilingue ajoutent ces équivalents dans *TERMIUM*[®], comme on peut le voir sur la fiche « gouvernement du Canada ». Ils peuvent aussi actualiser les fiches si les noms des organismes canadiens changent, comme le montrent les modules espagnol et portugais de la fiche « Agence du revenu du Canada ». Dans ce cas, on souligne l'utilisation du paramètre ANCIEN NOM, qui a été ajouté aux anciennes dénominations de l'organisme dans les diverses langues.

Cet exercice de normalisation garantit que tous les employés et pigistes du Bureau de la traduction, qui rédigent en espagnol ou en portugais ou qui traduisent vers ces langues, utilisent une terminologie uniforme.

³ Guide *TERMIUM*[®], éd. 2009, p. A-6.

Méthodologie – Recommandations linguistiques

À la suite d'une recommandation linguistique en langues officielles (RL-3) sur l'emploi de la majuscule ou de la minuscule pour le mot *Web*, nous avons uniformisé les termes espagnols contenant la notion *Web* et avons effectué une démarche semblable pour l'emploi de la majuscule et le genre du mot *Internet*. Nous avons aussi ajouté des observations en espagnol sur toutes les fiches pour informer les utilisateurs de *TERMIUM*[®].

Pour ce qui est de certains choix lexicaux, nous travaillons de concert avec les traducteurs du service Langues des Amériques. Ils nous ont récemment informés que pour parler des langues officielles du Canada, ils utiliseront dorénavant *lenguas oficiales* au lieu de *idiomas oficiales*. Pour désigner les commissions parlementaires du Canada, ils utiliseront systématiquement *comisión parlamentaria* au lieu de *comité parlamentario*. Afin de rendre nos textes uniformes, nous avons ajouté des observations sur les fiches des commissions parlementaires canadiennes pour informer les utilisateurs de *TERMIUM*[®] de ces particularités.

Nous avons aussi eu à traiter en espagnol de cas particuliers concernant les noms de peuples autochtones du Canada. Il y a eu, notamment, le cas du terme *inuit*. En français, l'accord en genre et en nombre est obligatoire. Pour savoir comment traiter ce terme en espagnol, nous avons communiqué avec la *Real Academia Española* (RAE). Dans sa réponse, la RAE a précisé qu'il faudrait faire l'accord en nombre, mais laisser le genre invariable. Par conséquent, en espagnol on dira «el inuit; la inuit» mais «los inuits». En tenant compte de cette recommandation, nous appliquons désormais en espagnol les mêmes règles en ce qui touche les noms des autres peuples autochtones du Canada.

Récapitulation

Nous vous avons décrit les méthodes de travail de l'équipe de terminologie multilingue du Bureau de la traduction du gouvernement du Canada.

À l'aide d'exemples, nous avons illustré l'application de cette méthodologie et la variété de domaines que nous traitons.

Pour plus de renseignements sur la terminologie multilingue, nous vous invitons à consulter régulièrement *TERMIUM*[®], la banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada.

Notices biographiques

Elisa Paoletti, maîtrise ès arts en traduction de l'Université d'Ottawa, traductrice et terminologue agréée de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO), est terminologue à la Division des sciences humaines de la Direction de la normalisation terminologique du Bureau de la traduction. Depuis 2004, elle fait partie de l'équipe chargée d'actualiser et d'enrichir le contenu en espagnol et en portugais de *TERMIUM*[®], la banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada. Originaire de l'Argentine, sa langue maternelle est l'espagnol, et l'anglais, le français et le portugais sont ses langues de travail.

Carolina Herrera, maîtrise ès arts en traduction de l'Université d'Ottawa, est terminologue-conseil à la Division des sciences humaines de la Direction de la normalisation terminologique du Bureau de la traduction. Elle supervise l'équipe de terminologues en langues officielles du Canada qui s'occupent des domaines des douanes, de l'éducation, des sports et de la toponymie.

